

Manuel d'utilisation logiciel



Pour un Aménagement RAisonné Permettant L'Utilisation Intelligente de l'Eau

Pourquoi PARAPLUIE?

PARAPLUIE vous aide à trouver la solution de gestion des eaux pluviales la mieux appropriée à votre cas particulier et vous permet de déterminer les dimensions à donner aux ouvrages pour une obtenir une protection optimale contre les risques d'inondation.

PARAPLUIE envisage une très grande variété de solutions possibles (près de 200 000) et vous guide vers le choix de la solution la mieux adaptée aux caractéristiques de votre projet tout en intégrant vos désirs particuliers.

PARAPLUIE permet d'optimiser les volumes stockés et les débits d'infiltration et vous permet donc de faire des économies.



Pour afficher en plein écran, cliquez sur la touche F11 de votre clavier.



Attention, lors de la saisie, les cases avec une * doivent **OBLIGATOIREMENT** être complétées.



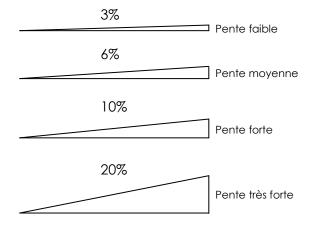
En bas de la page se trouve une aide. Il vous suffit de cliquer sur le champ et l'aide dédiée à ce champ apparaît.



Quelles sont les données à connaître avant de commencer?

Données obligatoires pour le dimensionnement de l'ouvrage

- > Nature de l'opération (voirie, bâtiments, extension, ...)
- > N° cadastrale de la parcelle
- Localisation de la parcelle sur les cartes du zonage eau pluviale (cf. www.roannaise-deleau.fr) afin de définir la zone. Ceci permettra de choisir la période de retour 10 ou 30 ans:
 - o zone sensible → période de retour = 30 ans
 - o zone pas sensible → période de retour = 10 ans
- > Surface totale de la parcelle en m²
- > Surface de bâtiments (toiture) en m²
- Surface d'espace aménagé (voirie, voie d'accès, parking, terrasse) en m²
- > Pente du terrain



- > Capacité d'infiltration des sols
 - o valeur obtenue par un test d'infiltration
 - o valeur par défaut de 5.10⁻⁷ m/s (prescription du zonage eau pluvial)

Récapitulatif des données obligatoires

Paramètres	Données
Nature de l'opération	
N° parcelle (si existant)	
Zonage eau pluviale (sensible ou peu sensible)	
Période de retour (10 ou 30 ans)	
Surface totale de la parcelle (m²)	
Surface des bâtiments (toiture) (m²)	
Surface d'espace aménagé (voirie, voie d'accès, parking, terrasse) (m²)	
Pente du terrain	
Capacité d'infiltration des sols (m/s)	

Données facultatives

- Risques géotechniques (risque minier, risque sismique, risque inondation). Cette information est disponible sur le site de loire.gouv.fr (http://www.loire.gouv.fr/dossiers-d-information-pour-les-acquereurs-et-a766.html)
- Vulnérabilité de la nappe (cf. aide)
- > Risque de pollution de la nappe (cf. aide)

Création d'un projet

Page Accueil



Création du projet

La création du projet se réalise en 3 étapes clefs:

1. Onglet "Identification"

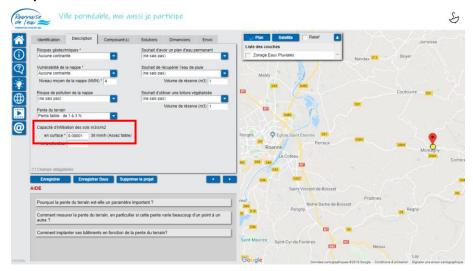


- (1)Le choix de la période de retour dépend du zonage eau pluviale:
 - Zone sensible : période de retour = 30 ans
 - Zone peu sensible : périodes de retour = 10 ans

Cette information est disponible par communes sur les cartes disponibles via ce lien (cf. https://www.roannaise-de-leau.fr/competences/eaux-pluviales/ dossier "Prescriptions du zonage eaux pluviales")

- 2 modes de gestion des eaux pluviales sont proposés. Pour rappel, rien n'est imposé, c'est l'opérateur qui choisit ces conditions:
 - Infiltration totale des eaux pluviales : la totalité de la pluie est infiltrée là où elle tombe
 - Statut dérogatoire : obligation d'infiltrer les 10 premiers mm de pluie puis rejet au réseau d'assainissement ou vers un exutoire naturel (fossé)
- (3) Détail des surfaces du projet

2. Onglet "Description"



Le paramètre "Capacité d'infiltration des sols" est à renseigner obligatoirement.

Sans étude spécifique, prendre la valeur par défaut préscrite dans le zonage eau pluviale = 5.10⁻⁷ m/s. Cette valeur est volontairement pessimiste. Il est fortement conseillé d'effectuer un test de perméabilité du sol afin d'apater l'ouvrage (taille, surface, volume).

3. Onglet "Composant(s)"



Se référer à l'aide pour plus d'information sur cette étape.

Solutions proposées

1. Onglet "Solutions"



Les solutions proposées sont classées par ordre d'intérêt décroissant et limitées à 5.

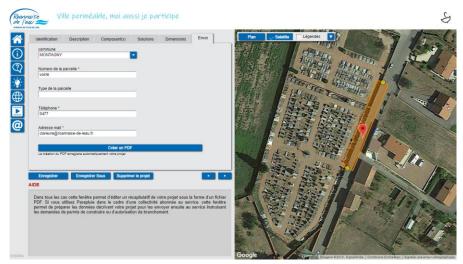
2. Onglet "Dimensions"



Les cases non grisées peuvent être modifiées. La modification de l'une d'elles entraînent un recalcul des dimensions.

Le graphique représente 5 critères – investissement, exploitation, écologique, est hétique, autres activités. Plus la surface bleue est grande, meilleure est la qualité de l'ouvrage.

3. Onglet "Envoi"



Il est nécessaire de remplir l'ensemble des champs.

Le pdf édité est un récapitulatif des données de votre projet à joindre à votre demande de permis de construire. Ce document permettra une instruction facilitée de votre dossier.

		Composant 1 :		
lem du prejet	Mentagny	Chaussée à structure r	Chaussée à structure réservoir sous espace libre restituant par infiltration	
emmune	MONTAGNY	Bitment (m2)	•	
iliphene	9477	-dent terture terresse (m2)	0	
dresse mail	clareure@reannaise-de-leau.fr	Autres especes eménagés (m2)	990	
ecalisation	Rue de Lagresie, 42840 Mentagny, France	-dent eminegis sur delle (m2)	•	
lumére de la parcelle	AB			
ype de la parcelle	veide			
ature de l'epération	Veine	Dimensions		
		Paramétres globaux		
úriede de reteur (ans)	30	Débit de restitution (m3/h)	0	
eafficient de Montana a	5.47	Dunie maximum en eau (h)	10.60	
enficient de Mentana b	0.525	Velume maximum à stecker (m3)	40.716	
auteur de pluie minimum (L/m*)	0	Paramètres constructifs		
		Perezité du matériau	0.3	
ibit de restitution (L/s)	0	Paramètres dimensionnels		
uriace de la parcelle (m²)	990	Prefendeur (m)	0.3	
timents (m²)	0	Surface (m2)	452.4	
dent teiture terusse (m²)	0	Velume (m3)	135,721	
dres espaces aménagés (m²)	990	Ferne	Rectangle	
dent aménagés sur dalles (m²)	•			
Description isques péatechniques unifrabilité de la nappe	Aucune centrainte Aucune centrainte			
ívezu meyen de la nappe (NMN)	4			
isque de pellution de la nappe	(ne seis pes)			
ente du terrain	Pente fable : de 1 à 5 %			
apacité d'infitration des sels (m3/s/m2)		Ce document est à fournir avec	la demande d'urbanisme,	
en surfece	0.00005	en indiquant l'implantation des d	en indiquant l'implantation des ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le plan de masse.	
en prefendeur		Pour tous renseignements comp	Pour tous renseignements comptémentaires, merci de contacter Roannaise de l'Eau au 04.77.68.98.06.	
	(ne sais pas)		Je certifie l'exactitude des données saisies.	
euhait d'aveir un plan d'eau permanent	(ne sais pas)	Fait le	Fait le	
ouhait de nicupilrer l'eau de pluie	1			
ieuhait de nicupilmor l'eau de pluie velume de niceme (m3)				
euhait de nicupilirer l'eau de pluie velume de nicense (m.3) euhait d'utilicer une teiture viégitalisée	1	à		
euhait de nicupiner l'eau de pluie velume de nicense (m3) euhait d'utiliser une teiture végitalisée	1 (ne seis pes)	à		
euhalt d'eveir un plan d'eau permanent euhalt de niccupirer Feau de phuie «valume de nicanne (m.1) euhalt d'utiliser une tetture vigidatissie «valume de nicanne (m.2)	1 (ne seis pes)	à		

